

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

Date de convocation : 07 novembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délégations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n° 23-132 à 23-156 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMME, MM. GAUTIER, BAZIRE, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, Mmes SEGHIR, LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. BIDAULT ayant donné pouvoir à M. PRIOLLAUD
- Mme KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir Mme PERCHET
- Mme LÉMAN ayant donné pouvoir à Mme TERLEZ
- M. BRUN ayant donné pouvoir à Mme LÉOSTIC
- M. ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme LESAULNIER

ABSENT :

- M. SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 23-152 Garantie d'emprunts de Monlogement²⁷ pour la construction de 6 logements au bois du Défend II

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

Le Maire

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

François-Xavier PRIOLLAUD

LE 20 NOV. 2023

AFFICHÉ

LE 20 NOV. 2023

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-152-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231113-23-152-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

N°23-152

**GARANTIE D'EMPRUNTS DE MONLOGEMENT27
POUR LA CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS
AU BOIS DU DÉFEND II**

RAPPORT

M. le Maire indique que dans le cadre de l'opération de construction de 6 logements individuels, de type F4 sis « rue Persepolis » au domaine dit du Bois du Défend II, MonLogement27 souhaite souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt d'un montant de 992 530 €. Dans les conditions suivantes :

Libellé	PLUS	PLAI
Type de prêt	Livret A + marge de 0,60%	Livret A - marge de 0,20 %
Durée	40 ans/50 ans	40 ans/50 ans
Montant	367 203 €/137 567 €	350 193 €/137 567 €
Taux d'intérêt	3,6 % (avec un taux de LA à 3%)	2,80 % (avec un taux de LA de 3%)

Ces logements bénéficieront notamment du label RT 2012 -10%, gage de qualité et de performance énergétique.

S'agissant de la garantie d'emprunt pour ces logements l'Agglomération Seine-Eure, et le Département de l'Eure ont été sollicités chacun en ce qui les concerne à hauteur de 40 %.

Pour permettre la finalisation du dossier, MonLogement27 souhaite obtenir de la Ville de Louviers, la garantie du solde à savoir 20 % du besoin à emprunter sur les contrats CDC destinés à financer les logements PLUS soit 100 954 € et PLAI soit 97 552 €.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu les articles L.252-1 et L.2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2305 du Code Civil relatif aux effets du cautionnement entre le créancier et la caution ;

Considérant la nécessité de développer une offre de logements locatifs sur le territoire communal au profit des Lovériens

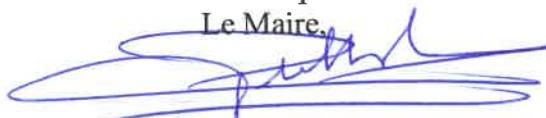
ACCORDE sa garantie d'emprunts sur ce programme à hauteur de 20 % pour le financement des logements PLUS et PLAI, que MonLogement27 devra contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

AUTORISE, en conséquence monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat accordant la garantie de la Commune de Louviers à l'organisme emprunteur en application de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Maire.



François-Xavier PRIOLLAUD

